

Orientation 15 Améliorer la gestion des déchets en favorisant leur réduction, un meilleur tri, la collecte et le recyclage

Orientation 15 Améliorer la gestion des déchets en favorisant leur réduction, un meilleur tri, la collecte et le recyclage

Mesures contractuelles permettant d'atteindre cet objectif

Mesures de gestion

«Mettre en place une gestion exemplaire des déchets sur les sites touristiques

Sensibiliser les particuliers et les professionnels afin de traiter les déchets toxiques dans des lieux appropriés (déchetteries...) »

Contributions attendues des communes

« Sensibilisent les acteurs de l'hébergement et les prestataires touristiques ;

-Sensibilisent les visiteurs au tri (pot accueil dans les stations, dépliants..).

Rôles de l'établissement public de Parc national des Pyrénées

"-Diffuse des messages de prévention et de sensibilisation au tri des déchets auprès des visiteurs du Parc national des Pyrénées

-Engage une réflexion avec les collectivités compétentes pour le traitement des déchets et leur valorisation dans les sites touristiques situés à l'entrée de la zone cœur »

Orientation 15 Améliorer la gestion des déchets en favorisant leur réduction, un meilleur tri, la collecte et le recyclage

Référence ID de l'article : #1244

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-12 16:02